

Wildlife Justice

No. 008 Juillet 2012

Magazine sur application de la loi faunique

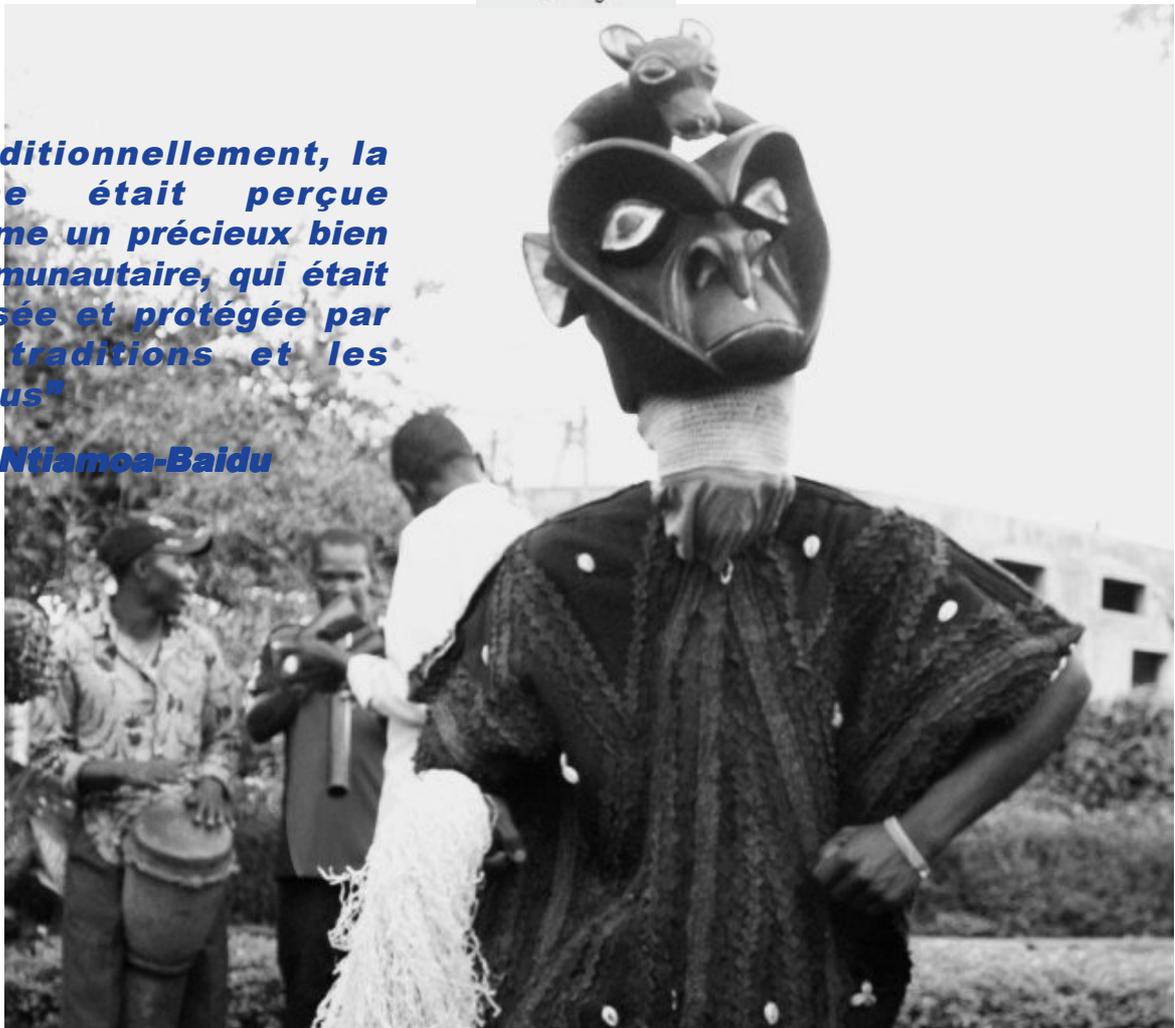
TRADITIONS AFRICAINES

ET LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE



«Traditionnellement, la faune était perçue comme un précieux bien communautaire, qui était utilisée et protégée par les traditions et les tabous»

Yaa Ntlamo-Baidu



«L'abattage et la chasse de tels animaux sont hautement règlementés et ceux qui violent de telles traditions sont sanctionnés spirituellement et traditionnellement»
Fon Abumbi II of Bafut

«Le raisonnement qui sous-tend les activités fauniques des temps modernes est la cupidité, la course vers plus d'argent. Ce qui est en contradiction avec la manière dont les choses étaient gérées dans les sociétés traditionnelles africaines»

«Des lois fauniques qui existait étaient alors scrupuleusement gardées et respectées par une société qui avait compris que sa propre survie dépendait de la faune»



DIRECTEUR DE PUBLICATION
OFIR DRORI

REDACTEUR EN CHEF
ERIC KABATAH

REDACTION
ANNA EGBE
LUC MATHOT
NAFTALI HONIG

CONTRIBUTION
Dr. CHIAUGUSTINE MUAM
HUBERT YAMANDE
DINGOTE KOSSANI
MESANGE JOSEPHATE

PRE-PRESSE
ERIC KABATAH

IMPRESSION
MAMA PRESS
BP 1839, YAOUNDE
TEL: (+237) 77 58 15 23/94 24 39 13

DISTRIBUTION
MEDIA & EXTERNAL RELATIONS
DEPARTMENT-LAGA
TEL: (+237) 75523180/77317571

FINANCEMENT US Fish and
Wildlife Service, Arcus Foundation



Tel: (+237) 75221166
BP: 4916, Nlongkak, Yaounde
Email: ofir@laga-enforcement.org
Website: www.laga-enforcement.org

La Sagesse Ancienne de l'Afrique en Matière de Conservation

La majeure partie de ce que je sais de la protection de la nature, je l'ai appris de l'Afrique. Au courant de mes années de brousse, vivant avec les communautés, menant continuellement une vie tribale, j'ai découvert le respect que les humains peuvent montrer à leur environnement, la coexistence de l'homme avec les animaux, et les sagesse ancestrales qui éloignent les communautés de la destruction de la nature les entourant au profit du gain rapide. Chaque fois que je demandais – pourquoi est-ce que cet animal n'est pas chassé ? Ou – pourquoi avez-vous épargné celui-ci, pendant que nous continuons d'avoir faim ? Les réponses n'étaient jamais techniques mais ouvraient un monde d'une entière spiritualité pleine de significations, de valeurs et d'héritage qui donnent au peuple son identité. J'absorbais tout ce que je pouvais avec une grande admiration.

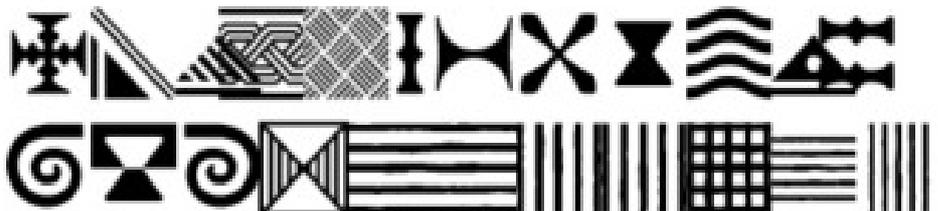
Ce n'est que plus tard, lorsque je me suis retrouvé dans le domaine de la conservation que j'ai découvert, à ma surprise, que la conservation en Afrique n'était pas basée sur les traditions africaines, ou sur les riches cultures de ces peuples, ou sur leurs connexions spirituelles avec la nature.

Ce paradoxe est le sujet de cette parution de *Wildlife Justice* qui examine comment les traditions africaines protégeaient la nature, et comment le respect des cultures africaines peut conduire à une meilleure protection de la nature en se basant sur les valeurs morales. Dans la bataille contre le crime faunique, nous avons découvert les traditions anciennes – notre allié et notre ennemi commun – l'avidité moderne.

Dans ce numéro de *Wildlife Justice*, nous mettons en vitrine différentes traditions et leurs contributions à la protection de la faune et nous ouvrons une fenêtre sur les croyances, les légendes, les coutumes qui protègent la faune. Des pygmées Baka et des peuples Bafut au Cameroun aux Vili au Congo, des peuples Mitsogo et Pouvi du Gabon aux Madja de la République Centrafricaine – chaque peuple explique ses mesures de conservation traditionnelle. Les articles et les interviews contiennent des contributions d'une variété de chefs et de juristes, des leaders traditionnels, des responsables gouvernementaux et des défenseurs de l'environnement. Cette édition est conçue pour inciter à une discussion tant attendue – devons-nous continuer à fonder la conservation en Afrique sur les idées de l'extérieur ? Ou existent-ils d'autres opportunités taillées par les forces africaines ?

L'Afrique est-elle prête à inventer une protection de l'environnement qui soit Africaine ?

Ofir Drori



Le Dilemme de la Conservation en Afrique: entre Tradition Ancienne et Cupidité des Temps Modernes

Eric Kaba Tah à Yaoundé

Depuis le milieu des années 70, les espèces fauniques menacées d'extinction ont suscité un intérêt grandissant de plusieurs origines suivant les avertissements persistants de leur extinction et en essayant de comprendre comment nous sommes parvenus à de tels niveaux d'extinction, il est fondamental de jeter un regard sur la rapide destruction des pratiques traditionnelles de conservation en Afrique et le rôle qu'elles ont joué autrefois dans le maintien de l'équilibre de l'écosystème. Alors qu'on s'aperçoit que les problèmes liés au déclin des espèces aujourd'hui trouvent leur fondement principal dans le commerce illégal, le commerce apparaît lui-même comme étant le fruit d'un changement dans les croyances et les systèmes de valeur qui existaient jusqu'ici et qui prévenaient contre une destruction soutenue de la nature. Le raisonnement qui sous-tend les activités fauniques des temps modernes est la cupidité, la course vers plus d'argent. Ce qui est en contradiction avec la manière dont les choses étaient gérées dans les sociétés traditionnelles africaines.

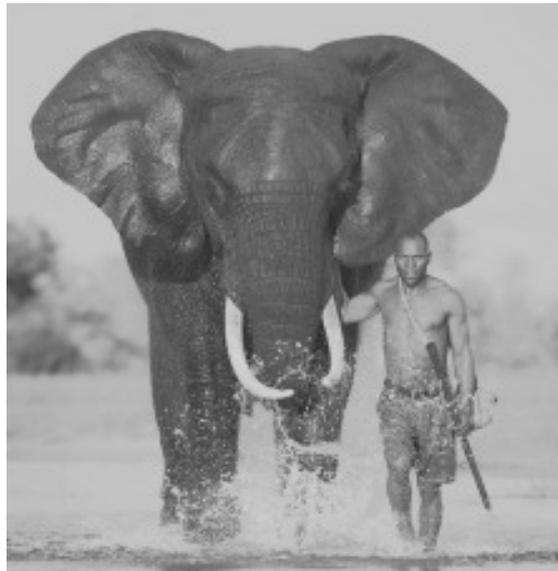
Les pratiques traditionnelles africaines de conservation ont évolué au fil des années et le poids et la valeur autrefois accordés à la faune, ont été dilués dans de nouveaux motifs, de nouvelles motivations et de nouveaux comportements. L'argent dicte l'abattage des espèces fauniques comme opposé de ce qui se faisait. L'un des principaux canons de la conservation traditionnelle africaine était l'abattage rationnel des espèces fauniques. Dans ce système, lorsque le village décidait par exemple d'abattre un éléphant, c'était dans le but de fournir de la viande à tout le village sur une période considérable. Aujourd'hui, il se passe par exemple qu'un villageois soit employé par les trafiquants fauniques pour abattre un éléphant juste pour arracher les pointes qui seront revendues à un éventuel trafiquant plus riche qui gagne son argent sur un marché asiatique.

Les pratiques traditionnelles de conservation en Afrique étaient focalisées sur la culture des peuples, et qui parle de culture parle de valeurs, de croyances et de normes partagées par un groupe de personnes. Ce qui signifie que les perceptions que les personnes ont des activités qui les entourent sont conditionnées pour aller dans le sens de constances particulières. Par exemple, en Afrique, certains groupes ethniques ne mangent pas du tout la viande des grands singes. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de grandes concentrations socio-ethniques de peuples. Les peuples qui ont très peu de points en commun sont obligés de vivre ensemble dans nos villes et villages. La vraie nature de ces concentrations a favorisé l'émergence d'une nouvelle culture, celle de la cupidité, de la soif

de l'argent. Les éléphants, les gorilles, les chimpanzés ont dû payer le prix de cette cupidité déraisonnable. Rien n'est plus respecté, même pas la nature qui est la base de notre existence. Un élément fondamental des pratiques traditionnelles de conservation de la faune était la période d'abattage. Il y avait des restrictions et des tabous sur l'abattage des animaux et conformément à des périodes spécifiques. De

Les pratiques traditionnelles de conservation en Afrique étaient focalisées sur la culture des peuples

façon consciente ou pas, les villages en agissant ainsi accordaient suffisamment de temps à ces espèces pour se reproduire et se repeupler en nombres, une pratique qui est mise en œuvre par les gouvernements aujourd'hui au travers de l'idée des périodes de chasse. Le gouvernement a en effet institué les périodes de chasse dans l'optique de redonner vie à ces périodes qui ont fini par disparaître avec l'affaiblissement des règles et des valeurs traditionnelles ; mais le problème qui se pose est de savoir à quel point



la période gouvernementale de chasse est effectivement respectée. Dans le cadre traditionnel, personne ne pouvait s'hasarder à tuer n'importe quelle espèce d'animal si ceci allait à l'encontre des restrictions traditionnelles imposées à tous. Ceci nous ramène à l'application de la loi, car en effet, malgré la création des périodes de chasse par les gouvernements, les chasseurs doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne chassent pas en dehors des périodes de validité de leurs permis, de la période de chasse ou qu'ils ne tuent pas les espèces qu'ils ne sont pas autorisés à tuer. Et plus important encore, se rassurer que les trafiquants fauniques ne blanchissent pas leurs produits dans les circuits de la chasse légale.

Un autre aspect important de la culture africaine était l'imposition des sites sacrés dans les villages. Ceci a créé certains sanctuaires pour espèces fauniques. Ces zones étaient totalement protégées, craintes et vénérées de tous. Personne n'était autorisé à aller dans de telles zones pour chasser. Dans les régions de l'Ouest du Cameroun aujourd'hui, les seules zones où il y a un semblant de forêts intactes sont les forêts sacrées autour des palais des chefs traditionnels. Ce sont des zones où vous pouvez trouver des espèces indigènes d'arbres, mais le problème est que par exemple, elles sont des forêts vides, exemptes de toute faune substantielle. Lorsque les forêts peuvent être protégées, la végétation là aussi protégée, les animaux ne pourront jamais bénéficier de la même qualité de protection autant qu'ils s'aventureraient hors des zones sacrées. Aujourd'hui, les gouvernements ont créé les parcs et les réserves nationales qui sont protégés par la loi, mais qui ne bénéficient pas du même type de contrôle et de protection qui ont existé avec les forêts sacrées traditionnelles. Les parcs d'aujourd'hui sont équipés d'écogardes armés et d'autorité en charge de l'application de la loi faunique qui trouvent constamment qu'il est difficile de traquer les trafiquants insaisissables et chevronnés qui par moment, connaissent les parcs mieux que les écogardes.

Les cultures africaines étaient bâties autour de solides institutions traditionnelles qui devaient superviser et réguler l'abattage des animaux et les buts pour lesquels ces animaux étaient tués. Les régions de savane herbeuse du Cameroun disposent de forts et puissants « Fons » et des sociétés sacrées – les « Kwifons », les « Ngumbas » and les « Sambas » dont la parole faisait office de loi. Personne n'osait contredire leur parole. Ces institutions ont un peu perdu de leur autorité au profit de la société moderne étatique, certains de ces sujets étant ainsi traités par les institutions de l'Etat. Les institutions de l'Etat trouvent qu'il est très difficile de jouer un rôle hérité des cultures africaines. Malgré les efforts consentis par les gouvernements pour essayer d'endiguer le déclin des espèces fauniques, la situation ne s'améliore pas ou va même à un pas chancelant. Dans les systèmes de protection traditionnelle, le contrôle était profondément enraciné dans les consciences de chacun et certaines peurs des répercussions étaient tellement profondes que personne n'osait aller à l'encontre du moindre tabou, de la moindre loi ou réglementation qui était mise en place. Le contrôle aujourd'hui est externe et exercé par le gouvernement à travers les lois, à l'instar de la loi sur la faune de 1994 au Cameroun. Ce contrôle a montré ses limites et la destruction des espèces fauniques s'est poursuivie. Ceci est alimenté par une masse de trafiquants fauniques déterminés et cupides, qui sont rien d'autre que des produits de la société moderne.

Avec le problème de l'extinction sans cesse grandissant et qui tend même à devenir compliquée à combattre, peut-être devons-nous ramener les pratiques traditionnelles africaines qui ont sauvé pendant des années tant d'espèces fauniques.



La Compatibilité entre Pratiques Communautaires Locales et la Politique Gouvernementale de Gestion de la Faune

Le Dr. Chi Augustine Muam à Douala

La loi camerounaise sur la faune (Voir l'article 2(14) du décret de 1995) statu sur le «Management participatif» et le définit comme l'approche de gestion des ressources fauniques qui implique autant que possible les communautés locales et tous les autres intervenants. Ce pendant, ce qui n'est pas claire, c'est comment et où est-ce que cette gestion participative doit être pratiquée.

Étant donné que la cogestion des réserves de faune gouvernementales au Cameroun n'existe pas, peut-elle exister dans une « Zone de Chasse Communautaire » ou dans une « Zone Synergétique » qui par définition sont portées vers l'utilisation – plutôt que vers le management? Cette question comme celle de savoir si les communautés locales ont la moindre contribution à apporter dans ce contexte, et si cela peut être inférées dans leurs institutions coutumières et leurs stratégies d'application, seront développées dans ce qui suit.

Il faut noter que le concept de participation est reconnu par la Convention Africaine de la Protection de la Nature et des Ressources Naturelles de 2003. Cette convention reprend le Principe 10 de la Déclaration de Rio de 1992 qui requiert, entre autres choses, que les individus aient l'opportunité de « participer » dès lors que la gestion des ressources environnementales est évoquée. Un bon exemple d'approche de management participatif orienté peut être trouvé dans l'Amendement de 2002 à l'Indian Wildlife Protection Act de 1972. Elle introduit deux nouvelles catégories de Zones Protégées où la « participation » communautaire était envisagée: les réserves de conservation et les réserves communautaires. Un autre exemple est la nouvelle politique faunique Péruvienne (1998) qui permet aux communautés de souscrire à des Zones de Gestion de la Faune, et d'obtenir ainsi les droits d'utiliser et de bénéficier de la gestion de la faune. Dans beaucoup de pays Latino Américains, il existe des réserves de conservation de gérées par des indigènes et de co-management des zones protégées est pratiqué.

Les institutions coutumières

Les communautés locales ont une connaissance et des pratiques spécifiques de terrain valables qui peuvent venir compléter celle des « experts » en ressources naturelles. Au-delà de tout, les communautés locales, en raison de leur grande dépendance et des liens historiques avec la faune, leur contribution à la protection de celle-ci est démontrée dans la manière avec laquelle les espèces et leurs habitats sont gérés.

Sur le plan écologique, pour certaines aires Protégées communautaires sont considérées comme étant la résidence des agents spirituels et c'est encore fréquemment le cas dans plusieurs parties du continent. Par exemple au Cameroun, et dans certains pays du Bassin du Congo, les

bois sacrés sont hautement protégés et représentent une source de motivation significative pour la participation de la communauté dans la protection de la biodiversité et un lien avec l'héritage local. Il se dit que la protection des bois sacrés ou des autres espaces culturellement protégés doit être encouragée et recevoir des statuts officiels similaires à ceux accordés par le gouvernement aux réserves forestières. En parlant des espèces, le Sanctuaire Faunique de Boabeng/Fiema protège une espèce locale de singe. Ce sanctuaire a été fondé à travers l'initiative de la communauté locale de Boabeng et Fiema qui voit en ces singes, des représentants des esprits de la forêt et des domaines locaux. Ceci n'est-il pas similaire au sanctuaire gouvernemental sous la loi faunique du Cameroun ?

Application et sanctions

Certains chasseurs/fermiers en RDC protègent les ressources forestières en interdisant la chasse pendant la saison sèche pour « laisser les animaux se reposer » jusqu'à la prochaine saison de

«Les communautés locales, en raison de leur grande dépendance et des liens historiques avec la faune, leur contribution à la protection de celle-ci est démontrée dans la manière avec laquelle les espèces et leurs habitats sont gérés.»

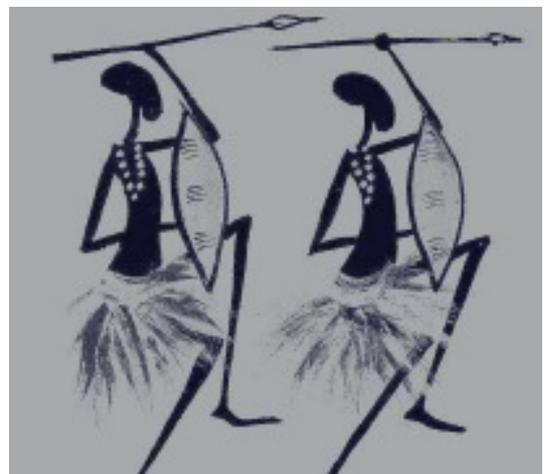
pluies. Ils rotent également le cycle des forêts dans lesquels ils tendent les pièges pendant la saison de chasse, plus explicitement de façon à « laisser les animaux se reposer » ou de « laisser les animaux mettre bas ». De même, dans les zones du Mont Cameroun dans le Sud Ouest du Cameroun, des lois coutumières existent pour réguler les limites de poses des pièges, de respect des saisons, d'espèces et de méthodes de chasse. Les conseils et les sociétés traditionnelles villageoises dans la zone étaient cooptés dans l'Association de Gestion de la Faune de Mokoko (MWMA) pour la mise en application de ces règles. Les sanctions comprenaient la destruction des pièges au-delà des limites autorisées de poses et la destruction des cases de passage en brousse suspectées d'être les lieux de cachette des braconniers et des boucaniers de viande. Les équipes de contrôle sont renforcées pour traquer les chasseurs opérant sans permis



Le Dr. Chi Augustine Muam

d'armes ou permis valides et en dehors des quotas de chasse. De telles institutions, si elles sont légalement reconnues, peuvent apporter leur assistance dans l'«exécution policière préventive».

Le conseil traditionnel du village joue un rôle de meneur dans le processus de sanction des contrevenants allant des amendes locales infligées par le MWMA au tribunal poursuivi par le ministère en charge de la faune – le MINFOF. Egalement, si elles étaient légalement reconnues, de telles institutions ont des potentiels dans «l'application de la loi par suppression» en liaison avec la Direction des Affaires Juridiques du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), en matière de poursuites judiciaires. Le processus de décentralisation en cours qui permet le transfert des capacités de prise de décision et des ressources aux régions et aux mairies doivent apporter les opportunités de renforcement de la participation des communautés dans le cadre de la gouvernance faunique.



Exploitation de la faune d'Afrique : Entre tradition africaine et politique coloniale européenne

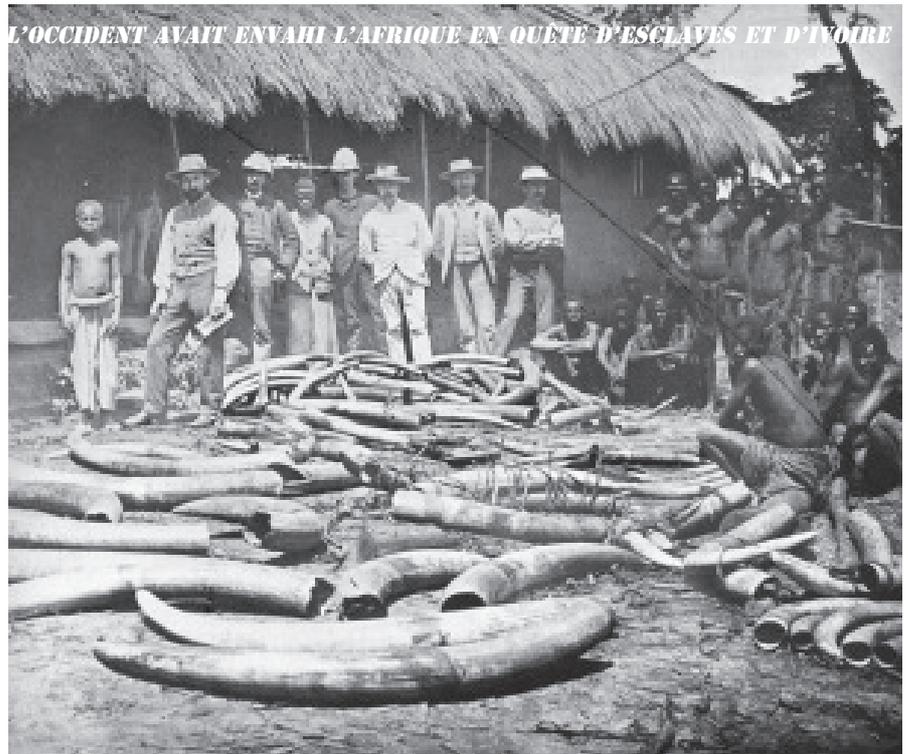
Eric Kaba Tah

Le Bafut Beagles de Gerald Durell est une bonne preuve documentée de l'exploitation faunique par l'Occident au Cameroun. Ce livre porte sur le voyage de collection des animaux par Durell dans les années 1940 dans les Cameroun Britanniques. Nous n'avons peut être jamais entendu parler des grenouilles velues, les hyraxes de roches, les mangoustes, mais ces espèces ont toute existé à Bafut pendant cette période. Durell a collectionné une importante frange de petites espèces fauniques dans la zone environnante de Bafut et aussi autour de la Mamfé, où il a déniché l'un des plus fantastiques rongeur de tous les temps, la souri volante. Mais l'introduction la plus fulgurante de Durell dans ces zones est peut-être la valeur commerciale de la chasse. Les populations de Bafut étaient en effet payées pour chasser. Il s'est retrouvé avec tout le village au pied de sa résidence lorsqu'on leur a dit qu'ils seraient payés pour tout « beef » qu'ils ramèneraient à « massa », tel que Durell était affectueusement appelé. Inutile de dire « beef » représente des espèces fauniques. L'histoire de Durell est un exemple pertinent d'incursion, d'exploitation et de destruction par l'Occident, des pratiques traditionnelles africaines en matière de faune tel que cela est perceptible dans l'intention et le but de l'exploitation de l'Occident et en opposition avec les intentions du peuple Bafut qui adorait leurs animaux. Selon l'actuel Chef de Bafut, le Fon Afumbi III, « *C'est une religion qui nous conduit à l'adoration de ces animaux et ainsi nous croyons aussi que ces animaux nous protègent, autant la tribu que le Roi et il est donc important de préserver ces animaux tant pour préserver notre religion que pour conserver ces animaux pour les générations futures* »

Le début de l'exploitation des ressources naturelles par les Occidentaux remonte aux temps anciens, longtemps avant que Durell ne commence à collecter les animaux en Afrique, et ceci s'est poursuivi jusqu'à la période postcoloniale. La faune exploitée comprenait les précieux éléphants (venant de l'Afrique du Nord) qui étaient utilisés dans l'Empire Romain comme divertissement et dans certaines parties du Moyen Orient dans les guerres. L'histoire de l'exploitation de l'ivoire africain est remarquable. Grâce à sa matière douce et facile à sculpter, elle constituait un objet commercial recherché et désirable pendant la période du commerce des esclaves lorsque l'Occident avait envahi l'Afrique en quête d'esclaves et d'ivoire. Jane Carruthers et al. Ecrit dans *The Elephant in South Africa : History and Distribution* « *L'ivoire a lié les peuples d'Afrique au monde extérieur et façonné les perceptions du continent. Bien longtemps avant que les Africains ne soient colonisés, les troupeaux d'éléphants étaient exploités et plusieurs régions devenaient accessibles au commerce international à travers l'ivoire.*

Pendant plus de 10 000 ans, la couleur subtilement agréable et la surface sensuelle de l'ivoire (Luxmoore, 1991) ont gardé une position prépondérante parmi les produits de luxe du monde, mais au courant des dernières années du vingtième siècle la ruée sur les éléphants d'Afrique pour s'en procurer a été sans précédent »

visées d'exploitation, de cruauté et de profit comme c'est le cas pour l'exploitation de l'Occident qui elle permettait de puiser abusivement autant que possible dans une localité à laquelle on n'appartenait pas et à laquelle on ne pensait que pour une récolte brutale et se faire le plus d'argent que possible. Les buts et les perspectives de l'exploitation par les sociétés traditionnelles africaines étaient



Les marchands d'ivoire Européens du début du 19ème siècle du Sud Est Cameroun

Bien certains défendent l'idée selon laquelle c'est une illusion ou présomptueux de penser que les cultures africaines fonctionnent en parfaite harmonie avec l'environnement et que ceci était plutôt à des fins d'exploitation, une caractéristique de tous les êtres humains ; que l'Africain était enclin à maîtriser et à dominer son environnement, pour satisfaire ses besoins qui inévitablement étaient la nourriture, le soin et le vêtement, tout en cherchant à maximiser ses revenus tirés de l'environnement dans lequel il vit. Ceci ressemblerait beaucoup plus au safari moderne ou à un chasseur de trophées, le braconnier ou le colon venu d'occident qui après tout cherchait tout simplement à maximiser son exploitation de la faune et par conséquent de ses gains. Un tel argument qui trouve facilement ses limites parce que l'idée qui sous-tend la pensée de l'Africain n'a jamais été alimentée par des

très différents de ceux des exploitants occidentaux parce que la faune était beaucoup plus perçue comme aliment tel que l'écrit Yaa Ntiamo Baidu dans l'article *West African wildlife : a resource in jeopardy* : « *Traditionnellement, la faune était perçue comme un précieux bien communautaire, qui était utilisée et protégée par les traditions et les tabous* ». Les tabous étaient d'une sérieuse signification à tel

Traditionnellement, la faune était perçue comme un précieux bien communautaire, qui était utilisée et protégée par les traditions et les tabous

point que certains animaux ne pouvaient être tués ou touchés pour plusieurs raisons avancées qui étaient à la fois nombreuses et variées mais généralement d'ordre culturelle, spirituelle et ancestral.

Selon Ntiamo Baidu, au Ghana, et spécifiquement dans les villages de Boabeng et



Focus

Fiema de la région de Brong Ahafo, le colobe noir et blanc et le cercopithèque mona (des espèces de singe) et leur habitat forestier ont longtemps été protégés par les hommes du fait de leurs croyances et à leurs traditions. Ils croient que les colobes noirs et blancs sont les fils des dieux qui protègent leur communauté le respect accordé à un ordre aussi important est également accordé à ces singes qui ne peuvent de ce fait être dérangés, tués ou capturés. La mort d'un singe entraîne pleure et enterrement comme pour un être humain. Toutes choses qui ont attiré d'autres espèces de singes dans la localité et un petit miracle en découle, c'est le seul endroit au Ghana où on trouve permanentement un grand nombre de singes. Les singes s'y sentent simplement en sécurité et protégés. Ceci témoigne à souhait le rôle que les cultures africaines ont joué pour protéger des espèces de l'extinction. *«Vous savez dans notre tradition, nous croyons en la vie après la mort, et après la mort, la culture humaine est transformée ou l'esprit humain est transformé en animaux et en d'autres objets. La plus part des animaux sont considérés comme étant spirituel. Prenez par exemple le lion, le léopard, le python, le buffle et l'éléphant. Ce sont des animaux royaux qui vus partout, représentent l'esprit d'un décédé et ils ne peuvent être abattus ou touchés sans l'autorisation du palais. Il y a aussi d'autres animaux dans lesquels l'esprit du Bafut peut vivre ayant la forme de cet animal et nous avons aussi des traditions qui interdisent l'abattage de ces animaux sans prières, sans rites et sans avoir*

aussi vérifié si ce sont des animaux rares ou des animaux spirituels, déclare Fon Afumbi II, le Roi des Bafut.

Les reliques de cette tradition existent aujourd'hui mais elles sont totalement mises à l'écart à cause des changements dans la société. Ces changements sont politiques, religieux et sociaux, arrivés en même temps que les Occidentaux. Le résultat de ces nouvelles cultures et nouvelles méthodes d'exploitation de la faune a constitué le déclin continu des espèces de la

Des lois fauniques qui existait étaient alors scrupuleusement gardées et respectées par une société qui avait compris que sa propre survie dépendait de la faune

faune en Afrique. La course à l'extinction est lancée ; si nous considérons que les outils qui sont utilisés pour abattre la faune aujourd'hui sont diamétralement différents de ceux utilisés par les peuples dans la société traditionnelle africaine et que les raisons pour abattre ces animaux sont également très différents et dangereux pour la survie de la faune sur le continent. Les Occidentaux ont introduit la valeur commerciale de la faune et cela a endommagé le fondement d'une vision traditionnelle africaine de la faune. Dès le 18^{ème} siècle, les parties de l'Afrique faisaient déjà face à ces intérêts commerciaux fondés sur les produits de la faune tel que décrit

ici « dans les années 1750, les portugais ont établi une colonie permanente sur l'actuel Maputo et qui est tout de suite devenu un port extrêmement important qui a encouragé la croissance économique et la consolidation des liens politiques (Eldredge, 1995). Le trafic de l'ivoire a explosé, permettant au Tembe et ensuite au Madubu de devenir de formidables négociants. Pour les indigènes Africains, l'ivoire quitta rapidement le statut de sous-produit de chasse pour en devenir l'objectif, et les régiments de classe étaient organisés pour abattre les éléphants », selon Jane Carruthers et al. Dans *The Elephant in South Africa : History and Distribution*.

Un grand respect était accordé à la faune dans la culture traditionnelle africaine – pas comme un objet de commerce mais comme partie intégrante de l'environnement qui était nécessaire à la survie des Africains. Ceci a conduit à un grand respect pour les animaux et des lois fauniques qui existaient étaient alors scrupuleusement gardées et respectées par une société qui avait compris que sa propre survie dépendait de la faune. L'exploitation de la faune par l'Occident en Afrique a complètement changé ces valeurs, la valeur attribuée à la faune aujourd'hui et l'exploitation qui en est faite sont fondamentalement différents de ce qui était au paravent. Ceci a débouché sur une exploitation irrationnelle et fréquemment criminelle de la faune d'Afrique au profit d'une minorité avec pour finalité une population faunique constamment en diminution à travers le continent aujourd'hui.



Pygmées Baka, traditions et conservation : Un amour de tous les temps perturbé par le « développement »

Eric Kaba Tah

De tout temps, chez les Baka Pygmées, les traditions héritées de leurs ancêtres ont toujours eu une influence positive sur la conservation de la faune et de la flore. Seulement, avec la recrudescence du phénomène du braconnage et la déforestation due à une exploitation abusive des forêts, les Baka vivent aujourd'hui dans une situation bien complexe, où leur milieu de vie, troublé par ces activités, change chaque jour et leur impose une sédentarisation qui davantage les éloigne de cette communion harmonieuse qui a toujours existé entre eux et l'ensemble des éléments de la nature. Pourtant la nature est cette mère nourricière qui leur a toujours donné le ferment de survie nécessaire tant sur le plan nutritionnel, thérapeutique ou ésotérique.

L'un de leurs besoins spirituels est incarné par le Jengi. Les Bakas sont animistes et adorent un esprit de la forêt connu sous le nom de Jengi leur gardien, leur figure parentale et leur source de force. Ils ont une cérémonie autour du jengi – la cérémonie du jengi comme on l'appelle, est un rite d'initiation long et secret. Le jeune homme

de plus de 20 ans subit une douloureuse circoncision marquant son passage de l'adolescence à l'âge adulte. Il y a des danses et des rites qui entourent la cérémonie du jengi mais, c'est secrètement gardé de très près des étrangers et des femmes Baka. C'est effectué au plus profond de la forêt et la cérémonie culmine

Nous les baka, nous faisons simplement la chasse de subsistance avec nos lances et nos arbalètes. Mais ce sont les bantous qui achètent les armes de chasse

à un pic lorsque les garçons se retrouvent face à face avec l'Esprit de la Forêt qui les « tue » et les « ressuscite » pour vivre maintenant comme des adultes, tout en leur donnant des pouvoirs spéciaux. C'est ici la plaque tournante de la vie de l'homme. La forêt joue un rôle central dans cette cérémonie très en vue parmi les Baka. Claver Anguio, est Baka qui vit au village Ngolla 20 par Yokadouma dans la Région de l'Est au Cameroun, à bien voulu, dans ce numéro de Wildlife Justice, nous faire partager le cordon ombilical qui les lie à la nature dont ils respectent les mystères. Il dit être de l'ethnie

qui au mieux n'a jamais créé du tort à la nature et pointe un doigt accusateur sur les bantous et la modernité. Suivez notre entretien

Que pensez-vous de l'abattage des arbres et quel impact cela a sur votre environnement ?

La forêt est notre habitat naturel. L'abattage des arbres est donc une mauvaise chose pour nous parce qu'il change négativement notre milieu de vie. Les bruits des engins chassent nos animaux. Les arbres qui font partie de notre pharmacopée sont emportés et cela fait disparaître nos remèdes. La fraîcheur de la forêt a cédé la place à plus de chaleur et le climat change puisque qu'il n'y a plus assez d'ombrage. Certes, nous avons quelques habitations au village, mais nous ne disposons pas de terre.

Que pensez-vous des ceux qui viennent chasser les animaux et abattre les arbres dans l'environnement dans lequel vous vivez ?

Nous ne sommes pas contents d'eux parce qu'ils nous tuent à petit feu. Tenez, mes enfants n'ont jamais vu un éléphant debout depuis qu'ils sont nés. Eux, ils viennent tout détruire et partir. Ils viennent abattre pour vendre mais nous nous tuons ce que nous mangeons. Par exemple si je tue deux lièvres, je mange un et je vends l'autre pour acheter du savon. Ce n'est pas le cas pour

Focus

le braconnier qui recherche le bénéfice en vidant nos forêts de ses animaux.

Pratiquez-vous la chasse ici ? Si oui pourquoi ?

Si, je pratique la chasse parce que je suis un chasseur de naissance. Nous tuons les animaux pour manger. Mais avec les besoins nés de la modernité, il nous arrive de vendre aux bantous, quelque gibier pour s'acheter du pétrole lampant, du savon, du sel et tout autre objet de première nécessité.

Quelles sont des animaux que vous chassez le plus ?

Nous chassons le plus souvent les lièvres, les porcs-épics, le varan, les sangliers, la vipère, le boa, etc. Mais il y a aussi les éléphants, les gorilles et les chimpanzés que nous chassons.

Pourquoi chassez vous le plus ceux-là précisément et pas les autres ?

Nous chassons les premiers parce qu'ils sont trop faciles à trouver dans la forêt. C'est plutôt la seconde catégorie comme les gorilles, chimpanzés et éléphants qui est très difficile à retrouver parce qu'ils vivent aujourd'hui très en profondeur dans la forêt.

Y a-t-il des animaux que vous ne chassez jamais ?

Oui, il en existe comme la panthère, le potto de bosman, le caméléon. Pour ce qui est de la panthère, nous ne maîtrisons plus les techniques qu'utilisaient nos ancêtres pour la tuer parce que c'est un animal tabou chez nous, très dangereux et très rusé. Nous ne tuons pas le caméléon parce que notre tradition nous l'interdit. Il est reconnu que si un baka tue un caméléon, un malheur va survenir dans sa famille tout comme celles de nos femmes qui s'hasarderaient à manger le potto de bosman parce que ce dernier est interdit aux femmes qui procréent. Nous ne mangeons et ne tuons pas aussi le Naja ou serpent à lunettes, car il est considéré comme un totem qui, s'il est mangé par un baka, conduit à la mort.

Existe-t-il des sanctions contre ceux qui chassent des animaux interdits ? Si oui, lesquelles ?

Sur le plan traditionnel, il y a des animaux comme la panthère qui, lorsqu'on la tue, nécessite des rites traditionnels conduits par des initiés. Vous êtes lavés avec des potions et un remède traditionnel vous est donné pour laver vos yeux qui ont vu la dépouille de cet animal tabou. Si les autorités sont au courant d'une battue d'une panthère, ou de tout autre animal interdit par la loi, nous sommes passibles de sanctions pouvant conduire à une peine privative de liberté.

Quels sont vos tabous en ce qui concernent les animaux ?

La tradition nous impose par an la battue d'un éléphant pour obéir aux rites traditionnels. Et pour le faire, nous avons recours à un féticheur qui travaille autour d'un grand feu. Il localise le troupeau d'éléphants et en précise l'endroit aux chasseurs. Il leur donne des fétiches qu'ils portent en bandoulière « le simbo » et d'autres qu'ils

utilisent pour se oindre. La période la mieux indiquée est celle des mois de juillet et d'août pendant la récolte des mangues sauvages. Lors de ces rites traditionnels, les femmes sont présentes mais l'expédition est faite exclusivement par les hommes. Une fois l'éléphant en question tué, nous enlevons la trachée artère et la ramenons aux aînés, initiés et

aux femmes qui sont restés au campement. Si cette partie n'est pas envoyée aux anciens, les chasseurs préparent d'autres morceaux de viande d'éléphant qu'ils jettent en brousse en sacrifice au dieu de la chasse appelé « Mokondi ». Il est formellement interdit au chasseur qui a tiré sur cet éléphant d'en consommer sa viande de peur de ne plus jamais abattre un éléphant de sa vie. Toute la communauté organise la fête en mangeant et en dansant l'« abalé » et le « wounga » qui sont des danses rituelles de réjouissance.

Connaissez-vous les noms des animaux qui étaient là auparavant et qui n'existent plus aujourd'hui

Dans le passé, les animaux venaient à proximité des villages. Mais à cause des bruits

Tenez, mes enfants n'ont jamais vu un éléphant debout depuis qu'ils sont nés. Claver Anguio

assourdissants des engins des exploitants forestiers et de la recrudescence du phénomène du braconnage très actif dans notre zone, plusieurs animaux sont devenus trop rares. Nous pouvons citer : le potamoche, le chimpanzé, les gorilles, les éléphants, le serpent boa et même les gazelles. Il faut maintenant aller plus loin au cœur de la forêt pour les trouver. Or à une époque bien lointaine, on tournait juste derrière et revenait avec du gibier.

Selon vous qu'est qui peut être la raison de leur disparition ?

C'est le braconnage fait par les commerçants bantou qui en est la cause. Nous les baka, nous faisons simplement la chasse de subsistance avec nos lances et nos arbalètes. Mais ce sont les bantous qui achètent les armes de chasse et les cables pour faire une battue à grande échelle des animaux à des fins commerciales.



Claver Anguio de Yokadouma

La Légende Baka

Il était une fois, le lièvre et la panthère allaient à la chasse. Le lièvre trouva du miel et le lièvre décida d'en récolter. Pendant que le lièvre grimpa sur l'arbre pour puiser le miel, la panthère resta au sol pour monter la garde. A la fin de la récolte, le lièvre fit descendre le miel. Le miel en sécurité dans les mains du léopard, il avertit le lièvre de ne pas descendre de l'arbre s'il tenait à rester vivant. Le lièvre considéra cela pendant un bout de temps mais mordue à plusieurs reprises par les abeilles il se mit à crier à l'aide.

Le varan de passage, à l'écoute des cris de détresse et de chagrin, il accourut et demanda ce qui se passait. Lorsqu'il finit d'écouter l'histoire de la bouche du lièvre, il lui dit de descendre. La panthère en écoutant cela cessa de menacer et laissa la biche descendre. Immédiatement, elle descendit, avec l'aide du varan, ils attrapèrent la panthère et le ligotèrent. La panthère appela au secours mais personne ne vint. La taupe, le cousin de la panthère de passage sentit l'odeur d'un parent et vint à son secours. Elle le ramena à la maison et commença à lui préparer à manger. Mais la panthère gourmand, lui demanda sa queue et la taupe lui donna une partie de sa queue. Après avoir broyé la queue dans son estomac, il en demanda plus. La taupe sentant le danger décida de s'enfuir. La taupe s'enfuit au plus profond de la forêt.

Depuis ce jour-là, le lièvre et la taupe n'ont plus jamais voulu rencontrer la panthère sur leur chemin parce qu'il récompensait le bien par le mal.

Leçon: Il faut savoir mieux étudier ses amis et même certains parents parce qu'il en existe qui sont très méchants et très ingrats. Cela montre en quoi l'avidité exagérée est dangereuse. Cela nous enseigne donc à nous tenir à l'écart de l'avidité. La société est bâtie sur l'excellente harmonie entre tous et l'avidité ne peut que travailler contre ceci.

La protection traditionnelle des chimpanzés chez les peuples Vili au Congo Brazzaville

Mesange Josephate et Naftali Honig à Brazzaville

Dans les traditions anciennes des peuples Vili, peuples de la côte du Congo, la consommation de la viande de chimpanzé est inacceptable. Depuis des lustres, les Vili voient le chimpanzé comme étant l'animal le plus proche à la race humaine, et plus important encore, le chimpanzé est considéré comme un totem : une espèce sacrée. Les Vili étaient parmi les premiers peuples touchés par l'Age Européen de l'Exploration. Très tôt les portugais, naviguèrent sur les côtes occidentales établirent des contacts avec les Vili qui présents sur la plus grande partie de la côte de l'actuel sud du Gabon, traversent le Congo et descendent à Cabinda en Angola. Comme il est vrai à travers l'Afrique, l'Age de l'Exploration et la colonisation qui va s'en suivre ont détruit plusieurs aspects des cultures traditionnelles et de l'économie. La tradition orale enseignait aux Vili que les tribus voisines telles que les Loumbou mangeaient les grands singes, mais ont finalement

Comment est-ce qu'un homme peut chasser quelque chose qui lui est si proches? Les peuples vili

abandonné cette pratique du fait des reproches que leur faisaient les Vili. Les grands singes sont pris pour ciblés comme gibier à dans un grand nombre d'ethnies au Nord du Congo. Et avec l'arrivée des routes d'exploitation, les armes et d'autres techniques perfectionnées de chasse, beaucoup de grands singes ont trouvé refuge dans les zones de forêt qui étaient trop inaccessibles pour les chasseurs. Mais de retour au Sud du Congo, les grands singes de la région, notamment les chimpanzés du centre et les gorilles des plaines occidentales, se retrouvent-ils aujourd'hui sous la pression de la chasse malgré les traditions qui les protègent. Oui et non

Non, parce que les traditions s'y opposent. Comment est-ce qu'un homme peut chasser quelque chose qui lui est si proche? C'est peut être le cas en temps de guerre, mais pas en temps de paix ! Ce n'est pas seulement un crime contre la protection de la nature, mais le meurtre d'un esprit qui a vécu aux côtés des Vili pendant tout le temps.

Oui, parce qu'avec le temps, les cultures sont de moins en moins respectées. Avec l'immigration et l'émigration, le brassage des méthodes basées sur la culture et d'autres aspects basés sur l'économie pure, les peuples abandonnent leur culture, et de nouvelles cultures subversives émergentes. Mais pourquoi chasser ce que l'on ne mange pas ?

L'année dernière, un homme dans la Sangha, au nord du Congo a été condamné par contumace à

Mavoungou Joseph est notable chez les vilis, il fut sous préfet au Congo et il répond aux questions de Wildlife Justice : Extraits

Les vilis disent, si tu veux vivre longtemps, respecte les lois et coutumes du clan, et parmi ces lois figurent cette interdiction de manger ou tuer ces espèces jugés sacrés ou tabou.

Question : Est-ce qu'il y a des animaux que les peuples Vili considèrent comme tabou ou sacrés ?

Oui, se sont le gorille, le chimpanzé, le crocodile, la panthère et tout ce qui est reptile

Question : Mais il me semble que les gens mangent ces animaux aujourd'hui ?

Aujourd'hui avec les mutations des populations du nord vers le sud et du sud vers le nord, certains groupes ont changé d'habitude, mangeant ainsi certains de ses animaux; comme le gorille ou encore le crocodile, mais l'interdiction demeure et plusieurs en payent le prix de cette désobéissance

Question : Et dans le passé, dans la tradition Vili, qu'est ce qui était réservé à quelqu'un qui tue ou mange ces animaux ?

La peine de mort était réservé à celui qui tue ou mange ces animaux; c'est à dire que les anciens devaient le punir pour calmer la colère des ancêtres ou des esprits protecteurs du clan

Question : Pour quelles raisons protégeait-on les animaux ou les espèces sacrées ?

Ces espèces sacrées sont protégées pour la simple raison de la pérennisation de la tradition laissée par les ancêtres de ce monde vili. Le chimpanzé par exemple, considéré comme un animal plus proche de l'homme ne peut faire l'objet d'une chasse, ni capture. Les vilis disent, si tu veux vivre longtemps, respecte les lois et coutumes du clan, et parmi ces lois figurent cette interdiction de manger ou tuer ces espèces jugés sacrés ou tabou. Ces espèces fauniques sont important de conserver, tant bien pour la survie de l'homme, que de son environnement. C'est un problème international, et le seul moyen de résoudre ce problème, c'est que chaque pays avec ses lois apprennent à les respectés, et en sauvegardant certaines de ses mentalités, comme c'est le cas chez les vilis. Le réchauffement climatique, la déforestation, le commerce illicite des espèces de faune et flore, justifient à juste titre cette importance qui s'impose à tous pour le respect des lois gouvernementales.

2 ans de prison. Sans aucun respect et sans tenir compte de la splendeur de la forêt, il était entré avec une arme d'assaut et à tuer quelques 52 singes, trois sangliers rouges des rivières, diverses antilopes et mêmes trois gorilles, des espèces intégralement protégées. Ce n'est pas une forme de chasse durable. C'est du pillage de forêt à un but mercantile. Et un mandat d'arrêt a été lancé au nom de cet homme.

Plus récemment, un homme a tué un chimpanzé dans la Cuvette Occidentale, dans une région forestière du nord du Congo. Grâce à l'efficacité des écogardes et au travail judiciaires de PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage), l'homologue congolais de LAGA, les lois de la République du Congo ont été strictement appliquées et les braconniers ont été condamnés à 3 ans de prison, assorties de lourdes amendes à payer. Si cette culture mercantile continue de se répandre à travers les forêts où vivent les Vili, les chimpanzés vivront sous la menace de pressions sérieuses. La loi sera un facteur dissuasif, toutefois si les populations se souviennent de leurs traditions, les forêts côtières du Congo auront un léger avantage dans les efforts de protection du plus proche parent de l'humain.



La Conservation Traditionnelle en République Centrafricaine

Hubert Yamande et Dingote Kossani Guy à Bangui

La conservation du patrimoine faunique est une préoccupation majeure de notre époque parce que nous savons que les ressources forestières crouissent sous une haute pression exercée par l'Homme. Ce point de vue est facilement prouvé lorsque nous regardons l'exploitation anarchique qui a cours. La chasse se résume aujourd'hui simplement au braconnage, le commerce et le trafic illégal des espèces fauniques qui constituent par ailleurs une menace pour la faune dont certaines espèces sont spécialement poussées vers l'extinction. Mais dans les temps anciens en République Centrafricaine, la politique de chasse était gardée par les valeurs traditionnelles qui étaient liées à la protection de l'environnement. Elle obéissait à un certain nombre de règles élémentaires de la communauté qui comprenaient, le respect de la hiérarchie sociale, les interdits sur les habitudes alimentaires, les totems, la chasse selon un plan, le contrôle des feux de brousse et la cohésion sociale.



Le respect des règles élémentaires mentionnées plus haut a contribué à la protection de la biodiversité. Certaines espèces fauniques ont formé la base de l'animal et épargnant ainsi beaucoup d'animaux parce qu'ils étaient pris

pour des totems ou tout simplement interdits à la consommation dans certains groupes ethniques. C'était le cas de l'éléphant, le bongo et l'oryctérope. Quel que soit la question s'agissant de la chasse, les communautés s'organisaient selon la disponibilité des ressources dans la région. La plupart du temps, les animaux qui n'étaient pas protégés par la tradition étaient abattus pour être mangés et la viande était distribuée à tout le monde.

Les contrôles ne se limitaient pas qu'aux simples animaux, mais s'étendait aux ressources qui

étaient nécessaires pour la survie de ces animaux et les feux de brousse étaient contrôlés et l'usage des armes était adapté au contexte local, et plus récemment l'usage d'armes à feu autorisées. Les filets étaient utilisés pour la chasse ce qui signifiait que la destruction de la faune était limitée. Des instructions importantes étaient données avant toute chasse telles que : ne pas tuer les femelles enceintes, orienter la chasser directement vers des vieux mâles solitaires cicatrisés ou handicapés et abandonnés par les troupeaux. Les habitants d'une zone devaient chasser à l'intérieur de leur propre territoire. Certaines mesures protectionnistes traditionnelles ont favorisé la conservation traditionnelle et comprenait les interdits sur les habitudes alimentaires qui ont sauvé plusieurs espèces animales. Il est clair aujourd'hui qu'avec les données démographiques galopantes, nous enregistrons les niveaux record de commerce et de trafic illégal de produits fauniques. Rien ne peut être comparé aujourd'hui à la chasse traditionnelle d'entant, où la viande n'était jamais vendue mais distribuée selon les besoins alimentaires des populations. En République Centrafricaine, aujourd'hui, les espèces fauniques sont constamment tuées pour leurs parties, les conduisant à l'extinction parce que certains de ces animaux tués deviennent des proies de ces facteurs que nous rencontrons aujourd'hui dans le pays.

Même les populations locales ne sont plus moralement attachées par leurs traditions, les animaux totems étant tués comme ils le sont aujourd'hui. Dans différentes parties du pays, ces animaux représentaient les totems il s'agit des chimpanzés, gorilles, éléphants, oryctérope, bongo (pour les populations des forêts boisées), les tortues géantes, sanglier, potamoche (pour les populations musulmanes du nord du pays), l'hippopotame, le crocodile, les varans, les pythons, le panthère et le lion (pour le nord est), les pangolins géants, etc.

La montée en puissance de la soif du profit, le non-respect des règles régissant la faune par les autorités administratives et politiques et même des communautés locales accélèrent le processus de destruction. Ceci est accompagné de la chasse

nocturne avec la complicité de s communautés locales qui conduit à la destruction massive des jeunes animaux et des animaux en gestation.

Pendant que les experts pensent que nous devons éduquer les populations centrafricaines sur la nécessité de protéger notre patrimoine faunique, la solution est déjà disponible – nous devons tout simplement renforcer et respecter les traditions ancestrales africaines qui se sont avérées

être depuis tant d'années le moyen le plus fiable dans la conservation des espèces fauniques.



Le projet RALF est mené en République Centrafricaine depuis trois ans et il a contribué à la traque de certains délinquants majeurs de la faune dans le pays. En abordant la question des pratiques traditionnelles de conservation, Georges Ngasse a donné un regard profond de ce qui constituait les pratiques traditionnelles de protection de l'environnement il n'y a pas si longtemps dans le pays. Il est Directeur des Inventaires et Aménagements Forestiers au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et en même temps enseignant à l'Université de Bangui. Il a effectué un déplacement dans son terroir villageois pour recueillir suffisamment d'informations sur la chasse traditionnelle des membres de son groupe ethnique, les madja, pour qui la chasse est une activité principale, avant de mener cette interview.

Question : Comment est-ce que la conservation se faisait, quelle étaient des moyennes utilisait justement pour faire la chasse ou amener à garder la faune à garder son état?

Dans la pratique c'était le respect de la hiérarchie sociale, les vieux ou les patriarches du village ou les cantons organisés la communauté en fonction des ressources fauniques disponibles dans leur région. Il organisait des battus pour l'autoconsommation et pour la redistribution des produits de cette battu aux niveaux de la communauté. Il organisait les feux de brousse contrôlés et il utilisait les moyens de chasse adaptés au contexte locale c'est-à-dire ils utilisaient les coller à partir de fibres végétales ceci pour limiter la destruction de la faune et généralement les orientations de chasse se faisait en fonction des instructions données par ces vieux c'est-à-dire ne pas abattre les animaux en gestation mais orienter beaucoup plus les battus vers les vieux mâles qui sont surtout solitaire, qui ne peuvent plus chasser ; ceux qui ont des tares et qui sont délaissés par le troupeaux.

Question : Quel moyenne avait-on pour justement contrôlés ces activités puisqu'il y a toujours des brebis galeuse

La première moyenne était d'abord la solidarité au niveau des communautés ou les populations était disponible à rendre compte des exactions commises par soit par certains compatriotes. Il y avait une solidarité intra-communautaire que existait.

Nous devons tout simplement renforcer et respecter les traditions ancestrales africaines qui se sont avérées être depuis tant d'années le moyen le plus fiable dans la conservation des espèces fauniques.

Quelques proverbes africains sur les animaux

Compilés par Anna Egbe à Yaounde

Le très célèbre romancier Nigérian Chinua Achebe dans l'un de ces tout premiers romans, *Le monde s'effondre* écrivait « Les proverbes sont de l'huile de palme avec laquelle les mots sont mangés. ». Les proverbes et les légendes africains tournaient habituellement autour des animaux et, en se consacrant beaucoup sur les animaux dans cette édition de *Wildlife Justice*, nous serions très injustes en ne mentionnant pas quelques proverbes qui tournent autour d'eux. Nous avons sélectionné une poignée de ces proverbes :

Tant que le lion n'aura pas son propre conteur, le chasseur aura toujours la meilleure partie de l'histoire. (Proverbe béninois, ghanéen et togolais)

Explication : des variantes de ce proverbe existent dans plusieurs parties d'Afrique. Au Kenya et au Zimbabwe, cela se dit : « Avant que les lions ne se mettent à écrire leurs propres histoires, les chasseurs seront toujours les héros. » En Afrique, les chasseurs sont des hommes puissants et respectés et sont même considérés comme ayant des pouvoirs surnaturels qui leur permettent de tuer de gros et puissants animaux comme les éléphants et les lions. Ils ramènent toujours à la maison des histoires de leurs exploits dans la forêt qui sont célébrées par les populations qui ne sauront jamais ce qui se passe dans la forêt si ce n'est dit de la bouche des chasseurs. Ainsi, si un chasseur ramène un lion à la maison, nous ne saurons jamais s'il a été courageux et astucieux pour tuer le lion, ou si c'était une pure chance de sa part d'avoir rencontré un lion blessé et endormi pour facilement en venir à bout. L'histoire du chasseur lui sera toujours favorable.

Leçon : une histoire n'est jamais complète jusqu'à ce que nous écoutions les deux versions. La personne dont la voix n'est pas représentée ou entendue est toujours la perdante et ceci fait référence particulièrement au cas où il y a une voix dominante confinant au silence la voix dominée. Les Africains ont longtemps été oubliés dans l'histoire et seuls les Africains ont besoin de raconter leur propre version de l'histoire.

Il n'y a qu'un éléphant mâle qui puisse sauver un autre d'un puits (Proverbe Swahili)

Explication : ce proverbe est bâti autour de l'observation de l'activité des éléphants. A cause de l'ampleur de la taille et de la puissance de l'éléphant, les chasseurs d'éléphant d'Afrique Centrale doivent creuser des fosses pour piéger les éléphants. Lorsqu'un jeune éléphant ou une femelle était prise



dans une fosse, n'importe quel éléphant viendrait à son secours ; mais lorsqu'il s'agissait d'un éléphant mâle, seuls des éléphants mâles pourraient le secourir.

Leçon : c'est tout le propre de la division du travail pour l'efficacité. Le partage des rôles et l'effectivité, les activités nécessitant des efforts physiques énormes et de la force sont mieux gérés par les hommes.

Là où la panthère est désignée juge, le mouton ne bénéficiera jamais d'un jugement équitable (Proverbe nigérian)

Explication : les panthères sont de puissants animaux agissant en prédateur sur les plus faibles herbivores tels que les moutons. Ils voient le mouton comme une source d'aliment et ne se feront jamais à l'idée de voir le mouton comme un animal égal à eux. Pour cette raison, la panthère ne pourra jamais être un juge juste ou objectif lorsqu'il s'agit des questions concernant ses sources d'aliment.

Leçon : ceci reflète pertinemment l'impartialité dans les sociétés africaines. Les riches et les puissants écrasent sur leur passage les faibles et les pauvres. Cela met en exergue les inégalités et l'injustice sociale et la nature prédatrice des riches et puissants, leur cupidité et leur terrible manque du sens de la justice.

Qui se bat avec un gorille trouvera son dos plein de saleté – (Proverbe nigérian).

Explication : l'importante carrure d'un gorille fait de lui un formidable lutteur pour n'importe quel être humain. Il est totalement inconcevable qu'un être humain porte un gorille sans être trainé au sol, compte tenu de son grande force.

Leçons : vous devez peser le poids de votre adversaire avant de s'engager dans un combat contre lui. Vous ne devez pas engager un combat que vous connaissez perdu d'avance. Vous sortirez battu et pleins d'os brisés. Seuls les insensés s'engagent dans un combat qu'ils savent qu'ils vont perdre.

A force d'essayer, le singe apprend à sauter d'arbre en arbre. (Proverbe camerounais)

Explication : le singe ne naît pas avec l'habilité à grimper sur les arbres et à se déplacer d'un arbre à un autre. Un singe apprend comment sauter d'un arbre à un autre et ceci est fait à travers l'apprentissage auprès de sa mère et d'autres membres de sa troupe.

Leçons : ce proverbe concerne les déceptions et les échecs. Il nous fait comprendre qu'il n'y a rien de mal dans l'échec mais par contre, qu'il y en a dans l'abandon. Si vous échouez une, deux, trois fois, etc, vous n'avez en réalité jamais échoué. Le vrai échec n'arrive que lorsque vous abandonnez la cause. Si vous persévérez à recommencer et à apprendre, un jour vous réussirez.

« Si un éléphant a ses pattes sur la queue d'une souris et vous dites que vous êtes neutre, la souris n'appréciera pas votre neutralité ». Desmond Tutu, Evêque sud africain anglican retraité et activiste des droits de l'homme.



Les « Panthères Du Gabon », le Symbole en Danger de l'équipe Nationale de Football

Luc Mathot à Libreville

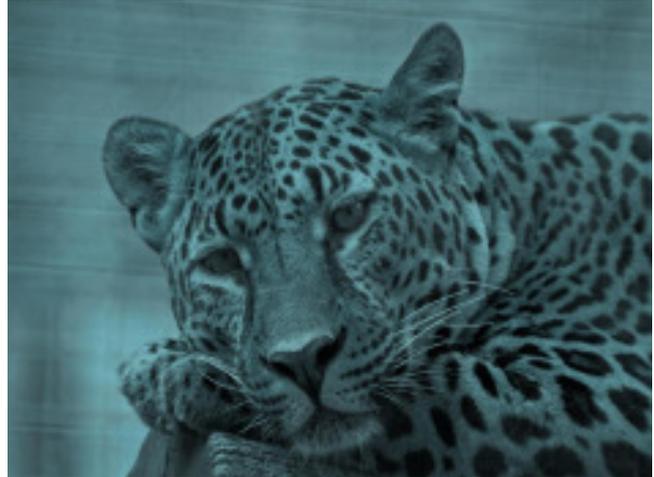
Peuplant autrefois les continents asiatique et africain, de la Sibérie à l'Afrique du Sud, la répartition de la panthère (*panthera pardus*) s'est réduite en raison de la chasse et de la perte de son habitat. On le trouve désormais principalement en Afrique subsaharienne, et il est aujourd'hui gravement menacé dans de nombreuses zones. La recherche de peaux pour la décoration est la principale cause de cette triste tendance. Les collectionneurs qui achètent ces peaux sont originaires d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, d'Asie mais aussi d'Europe et d'Amérique du Nord.

Le Gabon constitue un espoir de survie de cette espèce, notamment grâce au réseau de parcs nationaux. En particulier, le parc national de l'Ivindo compte l'une des plus grandes densités de léopards.

C'est en tout cas ce que confirme une étude récente menée par l'ONG Panthera en collaboration avec l'Agence Nationale des Parcs Nationaux. L'étude en question a travaillé avec des pièges photographiques afin d'identifier un maximum d'individus et a permis d'estimer à

12,5 panthères par 100 km² la densité dans une zone de recherche du parc de l'Ivindo. Toutefois, si la densité est élevée au centre des parcs, avec plus de 10 léopards aux 100 km², elle est réduite de moitié en bordure de ces lieux protégés.

Ce chasseur puissant est souvent respecté et craint, alors que les cas d'attaque sont plus que rares. Il est en tout cas sacré pour de nombreux groupes ethniques gabonais. C'est le cas dans les cultures mitsogo et pouvi, avec la société secrète nzergho (du léopard). Mais toutes les ethnies du Gabon accordent un grand respect au léopard. C'est d'ailleurs la peau de panthère qui est un des symboles les plus forts du rite initiatique « Bwiti », notamment dans le cadre des danses traditionnelles. Bien que sa peau et ses dents sont utilisées traditionnellement, on dit souvent que tuer un léopard attire les mauvais esprits sur les chasseurs et le village concernés par l'abattage d'une panthère et une cérémonie devait traditionnellement être organisée pour les en chasser. C'est en tout cas ce qu'explique l'intrépide ethnographe et auteur gabonais André Raponda-Walker qui assista à l'une de ces cérémonies durant trois jours près de Fougamou et et ces expériences lui ont permis de conclure que « l'expérience est basée sur les faits » dans



Contes Gabonais (Pensée Africaine: 1967). C'est peut-être aussi par le respect que cette espèce impose qu'elle a été choisie comme symbole de l'équipe nationale de football du Gabon. Une équipe qui a récemment honoré la nation par d'éloquentes performances lors de la Coupe d'Afrique des Nations organisée dans le dit pays et en Guinée Equatoriale voisine.

Ceci n'empêche malheureusement qu'en 2011, une quinzaine de peaux de panthère ont été saisies par les Eaux et Forêts rien que sur Libreville, et une panthère vivante a même été localisée dans un hôtel, ceci avec l'appui du projet AALF (Appui à l'Application de la Loi sur la Faune).

Aujourd'hui, la survie de ce félin repose sur la place que voudra bien lui accorder la société moderne et seule une application stricte de la loi par les autorités, les forces de l'ordre et les Eaux et Forêts pourrait permettre sa survie sur le long terme.



Le model d'application de la loi faunique se déporte en Guinée Conakry

Après une réplique réussie du model d'application de la loi faunique au Cameroun dans 3 pays d'Afrique Centrale - au Congo Brazzaville avec le PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage) ; en Centrafrique avec RALF et au Gabon avec AALF - l'expérience se déporte en Guinée Conakry avec deux opérations d'envergure menées en l'espace de deux mois. Dans la première opération, 7 grands trafiquants d'espèces fauniques protégées ont été arrêtés en possession de 80 kilogrammes d'ivoire et de 10 peaux de léopards. C'était la toute première arrestation de trafiquants d'espèces fauniques protégées dans le pays depuis son indépendance et ils ont été poursuivis en justice avec succès et

condamnés à des peines d'emprisonnement. L'opération a été menée en Mars 2012. Deux mois plus tard, une seconde vague des opérations de mise en application de la loi menée avec l'assistance technique de PALF et d'AALF a abouti à l'arrestation de 6 grands trafiquants fauniques en possession de plus de 800 articles dérivés de la faune sauvage, et plus particulièrement de l'ivoire, et de l'argent en espèces d'un montant de plus de 30 000 dollars US. Les Ong LAGA, PALF et RALF ont apporté leur assistance technique au Ministère guinéen de l'environnement pendant le processus de mise en application de la loi faunique qui a également bénéficié de la collaboration d'Interpol, du Ministère de la justice et des forces de l'ordre guinéens. Les autorités guinéennes ont été

réceptifs et disponibles à s'assurer que la loi pèse de tout son poids. La Guinée est présentement en train d'ouvrir le chemin à une extension de la réplique en Afrique de l'Ouest, une région qui est réellement en proie au trafic : C'est très encourageant de voir les autorités guinéennes consentir autant d'efforts courageux pour s'assurer que personne ne soit au-dessus de la loi. Le pays jette les bases d'une fondation de l'effort de renforcement de l'application de la loi faunique sous régionale. Le soutien des organisations locales de conservation a également été important. Ce nouveau projet d'appui à l'application de la loi faunique est connu sous l'acronyme GALF et sera hébergé par une ONG basée à Conakry et appelée Wara Conservation Projet.



L'abattage et la chasse de tels animaux sont hautement règlementés et ceux qui violent de telles traditions sont sanctionnés spirituellement et traditionnellement

Fon Abumbi II le roi des Bafut



Le roi Abumbi II, de Bafut

Les autorités royales traditionnelles et leurs sociétés secrètes sont les gardiens de la culture des peuples et ils constituent de vastes bibliothèques de pratiques africaines traditionnelles malheureusement mourantes. Ils ont encore de façon réel un regard sérieux sur ce qui se faisait dans le passé et pour entrer proprement en profondeur dans le rôle joué par la tradition dans la protection des espèces fauniques, *Wildlife Justice* a eu une interview avec le chef traditionnel de l'un des groupes ethniques les plus en vue de la Région du Nord-Ouest, considérée aujourd'hui comme étant le bastion de la tradition au Cameroun. Fon Afumbi II dirige la chefferie Bafut depuis 1968 date à laquelle il en a hérité après la mort de son père, l'élégant Fon qui était amateur de bon vin et décrit dans le roman Bafut Beagles de Gerald Durell. Extraits.

Question : Vous venez juste de célébrer votre Festival Annuel de Dance, pourquoi est-il si important que le peuple Bafut continue de célébrer et de respecter cette tradition ?

Le festival culturel que nous avons tenu récemment est connu à Bafut sous le nom de « abenefor » et se tient tous les mois de décembre pour marquer la fondation et la création du Royaume de Bafut et aussi pour rendre hommage à nos ancêtres qui ont fondé ce Royaume les prier pour qu'ils continuent à fortifier et consolider le royaume.

Question : Pendant le festival, nous avons constaté qu'il y avait plusieurs représentations d'espèces d'animaux ? Pourquoi cela ?

Vous savez dans notre tradition, nous croyons à la vie après la mort, la nature humaine se transforme ou l'esprit humain se transforme en animaux et en d'autres objets. La plupart des animaux sont considérés comme des esprits. Prenez l'exemple du lion, le léopard, le python, le buffle et l'éléphant. Ce sont des animaux représentant la royauté que lorsque vous les

rencontrez, où que ce soit, ils représentent l'esprit d'un mort et ne peuvent être abattus ou touchés sans l'autorisation du palais. Il y a également d'autres animaux dans lesquels l'esprit des Bafut peut vivre. Ils peuvent vivre sur la forme de cet animal et nous avons aussi des traditions qui interdisent l'abattage de ces animaux sans prières, rites et sans avoir vérifié si ce sont des animaux rares ou des animaux esprits.

Question : Cela signifie par conséquent qu'il y a des règles que les populations doivent respecter ? Et si quelqu'un tuait de tels animaux quelles étaient sanctions prévues contre lui ?

Ce qui est plus important, c'est que tuer un esprit animal particulier est assimilé à un crime – ce qui est équivalent à tuer une personne. Les sanctions étaient très sévères et c'est la raison pour laquelle si vous voyez un éléphant, vous ne pouvez pas l'abattre. Vous venez avant tout au palais pour obtenir une autorisation. Les devins diront s'il s'agit d'un vulgaire animal ou d'un animal totem. L'abattage et la chasse de tels animaux sont hautement règlementés et ceux qui violent de telles traditions sont sanctionnés spirituellement et traditionnellement. Et ceci implique des sanctions à mort ou par la souffrance à travers des maladies incurables. Ainsi, les lois qui protègent ces animaux étaient sérieusement appliquées par le monde physique et le monde spirituel.

Question : Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est que les gens ne respectent plus ces lois ; est-ce qu'on trouve encore certains de ces animaux dans votre royaume ?

Beaucoup de ces animaux ont connu l'extinction. Par exemple, il y a eu un moment où les éléphants abondaient à Bafut. Aujourd'hui, il n'y a même plus un seul, toutefois, nous avons toujours le

buffle, le python, and certains chats sauvages mais l'éléphant a été exterminé.

Question : Pourquoi est-il important de protéger ces espèces animales tout en s'assurant que les populations ne tuent pas ces animaux jusqu'à l'extinction ?

Premièrement et principalement, c'est une religion qui nous conduit à adorer ces animaux et de ce fait, nous croyons également que ces animaux nous protègent, la tribu, le roi et il est donc important de préserver ces animaux pour ainsi préserver notre religion et aussi remettre ces animaux aux générations futures. Mais, la raison la plus importante derrière cette préservation, c'est la religion, parce que nous tous nous mourons et nous tous un jour deviendrons ces animaux et par conséquent, lorsque vous abattez ces animaux, vous tuez des êtres humains. Nous devons les préserver pour le bien-être du royaume et pour le bien-être de la race humaine parce lorsque vous les tuez, vous attirez la malédiction sur le village, sur la famille et sur tout le monde et ce n'est pas bon. A côté de cela, il y a le fait que ces animaux sont aussi bons pour les générations futures, ainsi, elles connaîtront les animaux qui ont vécu dans le royaume.

Question : Je vois une petite forêt derrière votre palais, est-ce une forêt sacrée ?

C'est une forêt sacrée, certains des animaux qui y vivent, les oiseaux qui y vivent sont considérés comme sacrés. Et vous avez aussi là des plantes qui sont considérées comme étant sacrées et qui sont utilisées à des fins traditionnelles religieuses, pour des rites et également à des fins thérapeutiques.

Deux nouveaux ouvrages sur la conservation de la faune au Cameroun

La littérature sur la conservation de la faune au Cameroun s'est enrichie cette année avec la parution de deux nouveaux livres écrit par deux membres de la famille LAGA. Il s'agit de l'ouvrage « *Lois et procédures en matière faunique au Cameroun* » d'Alain Bernard Ononino ; juriste et chef du département juridique et de l'ouvrage « *Cameroon's Wildlife-Endangered Animal Species* » de Sone Nkoke un expert en management faunique. Obtenez vos copies des maintenant !!! Contactez le rédacteur en chef de *Wildlife Justice* pour avoir votre copie.

